

LA FÉRUE EN 2023 RAPPORT D'ACTIVITÉS //

ÉDITO

Fédération: nom féminin, du latin foederatio signifiant alliance.

Abréviation familière : fédé.

Ce que nous savons moins, sous la révolution, association formée pour lutter contre les ennemis de la liberté.

<u>Île-de-France</u>: Fort possiblement, là où tu vis et où tu travailles. Un grand territoire aux réalités et aux géographies variées.

Rassures-toi, malgré ces quelques définitions, ceci n'est pas un essai académique. À la fin de cette lecture, tu seras incollable sur l'activité de la FéRue en 2023.

En guise d'introduction, avec le CA, on voulait juste te partager cette confidence :

« Entre le courage et la peur, il y a un rendez-vous secret ». (Cynthia Fleury).

Alors, si le monde qui se profile te fait froid dans le dos, ensemble, nous pouvons continuer à poétiser nos espaces en communs. Avec nos boîtes à outils de bric, de broc, paillettes et pacotilles, nous pouvons contribuer à fabriquer du rêve et des récits pour écrire des espaces où l'intelligence collective brille, où la solidarité est à l'œuvre, où l'équité existe et où l'égalité n'est pas un mythe.

Alors, tu nous rejoins?

Sarah Mathon,

pour le conseil d'administration de la FéRue,

Lucile André, Mathilde Dien, Mathieu Dochtermann, Alain François, Brendan Le Delliou, Sarah Mathon, Bénédicte Monnaux et Mégane Quéma.

SOMMAIRE

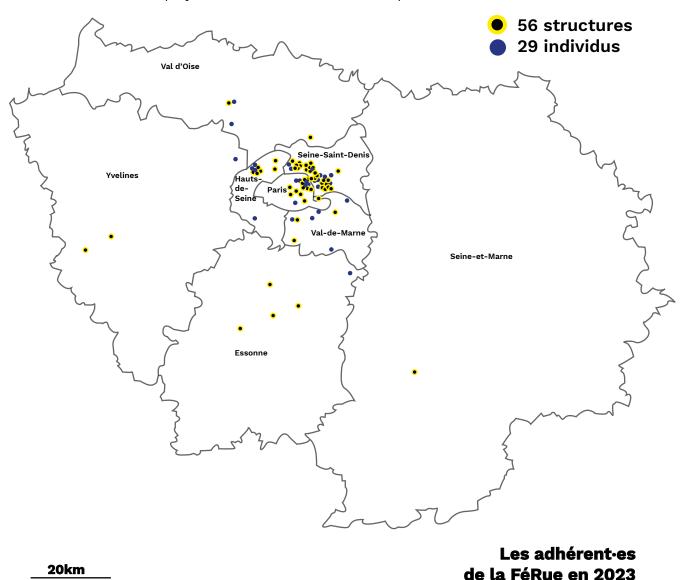
| LA FÉRUE QU'EST CE QUE C'EST ? | 4 |
|--|----|
| | |
| LA VIE ASSOCIATIVE EN 2023 | 6 |
| La mobilisation des adhérent∙es | 6 |
| Le Conseil d'Administration | 6 |
| L'équipe salariée | 8 |
| Le financement de la FéRue | 8 |
| Les chantiers menés par la FéRue | 9 |
| Les chantiers inter-réseaux et inter-régionaux | 10 |
| Les partenaires | 11 |
| OBSERVER, ENQUÊTER ET ANALYSER | 12 |
| Égalité des genres dans les arts de la rue | 12 |
| Financement des arts de la rue | 14 |
| La cartographie des arts de la rue | 14 |
| L'Observation Participative et Partagée (OPP) | 15 |
| Des ressources au quotidien | 15 |
| RENCONTRER, INFORMER, FORMER ET TRANSMETTRE | 16 |
| Les apéRues | 16 |
| Les rencontres et temps forts du secteur | 16 |
| Participer aux événements du réseau | 18 |
| Les formations | 18 |
| Les Temps d'Ouverture à la Critique Solidaires | 20 |
| DÉFENDRE LE SECTEUR, ÊTRE UN APPUI ET PARTICIPER AUX POLITIQUE PUBLIQUES | 21 |
| Veille et défense du secteur | 2 |
| Politique culturelle en Île-de-France | 21 |
| Mobilisation en inter-réseaux | 23 |

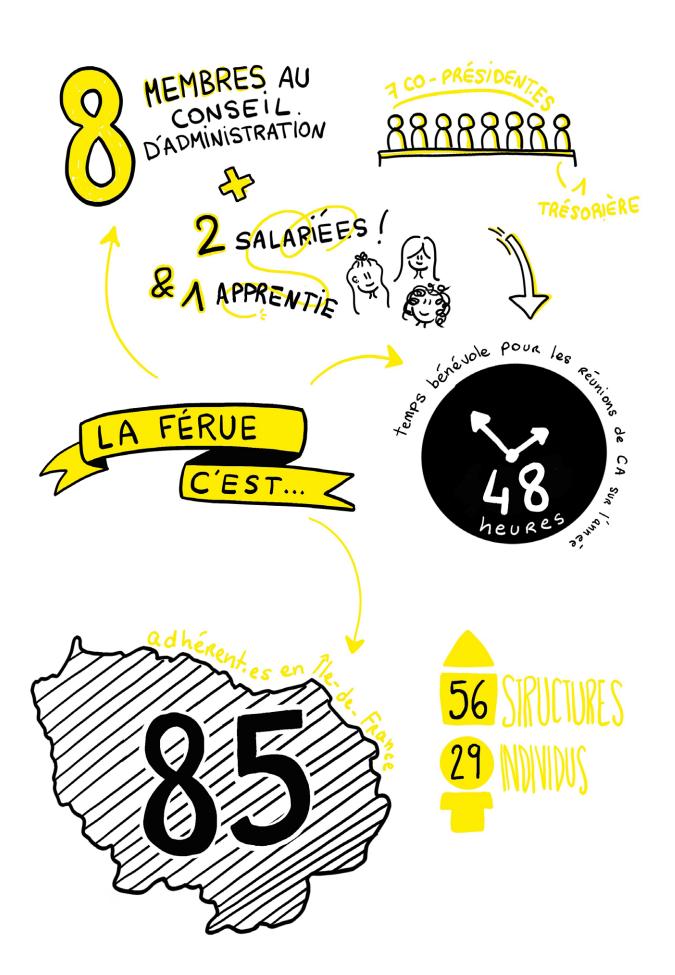
LA FÉRUE QU'EST CE QUE C'EST?

La FéRue - Fédération des arts de la rue en Île-de-France, est une association de loi 1901 qui a pour vocation de fédérer le secteur professionnel des arts de la rue sur le territoire francilien, de favoriser la mise en réseau et la mutualisation, de promouvoir et de défendre une éthique collective liée aux spécificités de la création en espace public à savoir, l'utilisation comme scène de l'espace de la ville, en générant des formes artistiques nouvelles.

Active depuis l'année 2000, elle cherche à créer des liens actifs et privilégiés entre les équipes (artistiques, techniques, administratives, *etc.*) des arts de la rue, les professionnel·les du spectacle vivant et de la culture, les élu·es, les services culturels, de l'urbanisme, des parcs et jardins, de l'événementiel, techniques et de sécurité, *etc.*, travaillant sur le territoire francilien.

La FéRue avance avec celles et ceux qui la font vivre : adhérentes, bénévoles actif-ves, membres du conseil d'administration ; chacun-e occupe une place dans la définition du projet et des chantiers menés chaque année.





LA VIE ASSOCIATIVE EN 2023

La mobilisation des adhérent·es

Au 31 décembre 2023, la FéRue fédère 85 adhérent·es :

- **56 structures** (équipes artistiques, festivals, opérateur·rices, lieux, bureaux de production et d'accompagnement, communes, *etc.*);
- 29 individus (professionnel·les, spectateur·rices et sympathisant·es).

Ils et elles représentent 16% des adhérent·es sur le territoire national.

Sur l'ensemble de l'année, en comptant les adhésions expirées et non renouvelées au 31 décembre 2023, **109 personnes**, physiques et morales, ont été adhérentes à la FéRue. Les cotisations étant comptabilisées pour une période de 365 jours à compter de la date d'adhésion, il semble important de préciser les nombres de cotisations sur l'année civile.

Comme en 2022, les adhérent·es sont majoritairement situé·es en Seine-Saint-Denis (93) et à Paris (75). Viennent ensuite les Hauts-de-Seine (92), le Val-de-Marne (94) et l'Essonne (91), le Val d'Oise (95) et les Yvelines (78), et enfin, la Seine-et-Marne (77).

En adhérant à une fédération régionale, les adhérent·es deviennent automatiquement membres de la Fédération Nationale des Arts de la Rue. Le montant des adhésions est partagé à 50/50 entre la Fédération Nationale et la fédération régionale concernée.

Le nombre d'adhésions individuelles est le même qu'en 2022, mais nous observons une hausse des adhésions structures (+8). Le nombre d'adhésions globales est donc de fait en légère hausse. La répartition géographique reste similaire.

Comme chaque année, les adhérentes et sympathisantes de la FéRue ont pu prendre part à plusieurs chantiers et groupes de travail (détails en page 9). Les commissions ayant réuni le plus d'adhérentes cette année sont :

- la commission *Rues Libres!* avec 50 personnes issues d'au moins 23 structures, mobilisées en amont et présentes le jour J pour prendre part à l'événement ;
- la commission inter-régionale **Égalité des genres dans les arts de la rue**, avec 19 participant·es au Comité de pilotage, et une centaine de personnes inscrites à la newsletter de la commission ;
- le groupe de travail **Diffusion**, qui rassemble entre 10 et 15 personnes.

Le Conseil d'Administration

L'Assemblée Générale 2023 de la FéRue s'est déroulée le 4 avril 2023 à **RueWATT**, Fabrique artistique pour la rue, le cirque et l'espace public, pilotée par la Coopérative De Rue et De Cirque¹. À cette occasion, les adhérent·es ont procédé au vote du rapport d'activités 2022 et du bilan financier 2022, ainsi qu'à l'adoption du nouveau projet à trois ans de la FéRue (2024 à 2026)².

¹ Lire le procès verbal de l'AG 2023

² Consulter le projet à trois ans (2024, 2025, 2026)

Huit administrateur rices ont été élu es, toujours dans la perspective d'une gouvernance collective et partagée dans le cadre d'une co-présidence à plusieurs :

Lucile André, co-présidente ; Mathilde Dien, pour la c^{ie} l'Usine à Trompettes, trésorière ; Mathieu Dochtermann, co-président, Alain François, co-président ; Brendan Le Delliou, co-président ; Sarah Mathon, pour la c^{ie} l'Île de la Tortue, co-présidente ; Bénédicte Monnaux, co-présidente ; Mégane Quéma, pour la c^{ie} Les Grandes Personnes, co-présidente.

<u>Au sein du Conseil d'administration, et parmi les adhérentes, sont impliquées :</u>

Lucile André : représentante de la FéRue au sein du groupe de travail national "Gouvernance".

Lucile André, Mathilde Dien et Mégane Quéma : référentes des ressources humaines, organisent deux rendez-vous individuels par an avec les salariées.

Camille Cheminet, adhérente individuelle et salariée de la compagnie Décor Sonore, adhérente structure : représentante de la FéRue au sein du comité de pilotage de la commission Égalité des genres dans les arts de la rue. La compagnie Décor Sonore, adhérente structure, met à disposition une journée par mois de temps de travail de Camille Cheminet pour la commission Égalité des genres.

Maxime Coudour, adhérent, et Mathieu Dochtermann : co-référents des *Rues Libres !*Fanny Decoust, adhérente : suppléante au COREPS en Île-de-France.

Alain François et Bénédicte Monnaux : déléguées régionaux, représentent la FéRue au sein du Conseil d'administration de la Fédération Nationale des Arts de la Rue.

Sarah Mathon : titulaire au COREPS en Île-de-France et représentante de la FéRue au sein du groupe de travail inter-régions.

Le Conseil d'administration s'est réuni 11 fois en 2023, toujours en présence de l'équipe salariée. Les réunions sont prévues sur une demi-journée, à l'exception d'une réunion trimestrielle qui dure une journée complète.

Les réunions du Conseil d'administration ont pour but de traiter de sujets d'actualité et des chantiers menés par la fédération, mais aussi de trancher sur des questions de fonctionnement interne et de décider des orientations à prendre. Les réunions se sont en grande majorité déroulées à la Maison des réseaux artistiques et culturels (Paris 19°) où la FéRue dispose d'un bureau. Néanmoins, quelques réunions se sont faites dans des lieux extérieurs : chez Peuple et Culture dans le 11° arrondissement de Paris, à la Villa Mais d'Ici à Aubervilliers, à Reflets-15 et à la Maison des associations du 15° arrondissement de Paris. Ces réunions dans d'autres lieux permettent aux membres du CA et aux salariées d'aller à la rencontre d'autres structures et équipes franciliennes, et de découvrir de nouveaux lieux.

Le CA se réunit en présence de la coordinatrice du réseau qui propose l'ordre du jour et rédige le compte-rendu de la séance, accessible à l'ensemble des adhérentes, et des autres fédérations des arts de la rue (régionales et nationale).

En 2023, la Maison des réseaux artistiques et culturels, lieu de travail de la FéRue, a été en travaux pour 6 mois. Pendant cette période, l'équipe a été relocalisée à Pantin, au Tympan (merci à Ens'Batucada pour l'accueil!). Ce changement temporaire de lieu de travail a modifié nos habitudes : les réunions de CA ainsi que celles des commissions et groupe de travail se sont davantage déroulées en extérieur. Les travaux ont aussi eu un impact sur le travail avec les membres de la Maison des réseaux artistiques et culturels, ceux-ci s'étant dispersés sur le territoire francilien.

L'équipe salariée

La FéRue compte deux postes permanents en CDI:

- Un poste de coordinatrice (CDI temps plein), occupé par Charlène Helleboid depuis le 2 novembre 2020 ;
- Un poste de chargée de communication (CDI temps partiel 80%) occupé par Lauriane Payen depuis le 29 mars 2021 en apprentissage, en CDI depuis le 24 novembre 2021.

Elise Bernard, apprentie, nous a accompagné d'octobre 2022 à septembre 2023 en tant qu'assistante à la coordination. Ses missions se sont centrées autour de l'appui à l'animation du réseau et à la coordination des événements dédiés aux adhérentes.

Deux rendez-vous RH ont eu lieu en 2023 : en juillet et en septembre.

Le financement de la FéRue

Pour son fonctionnement, la FéRue est soutenue par la **Région Île-de-France** au titre de l'Aide aux réseaux franciliens de spectacle vivant à hauteur de 55 000€, et par la **DRAC Île-de-France** au titre du Soutien à la production et à la diffusion de spectacles des labels et réseaux via une Convention Pluriannuelle d'Objectifs (CPO) signée en 2020, à hauteur de 20 000€ annuels. Une aide complémentaire exceptionnelle de 15 000€ a été versée en 2023.

Cette année, la FéRue a répondu pour la première fois à l'appel à projet *Dispositifs* d'accompagnement pour la culture du **Ministère de la Culture - Direction générale** des médias & des industries culturelles (DGMIC). Cet appel à projet triennal vise à accompagner la professionnalisation à travers, notamment, la mise en oeuvre d'un programme de formations et d'autres dispositifs d'accompagnement³. À ce titre, la FéRue a reçu une subvention de 9 667€ en 2023 et sera financée pour mener des actions d'accompagnement à destination des adhérent es jusqu'en septembre 2026.

Dans le cadre de l'organisation d'actions de formation à destination des bénévoles, la FéRue est financée par la **DRAJES Île-de-France** (Direction Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et au Sport) au titre du FDVA (Fonds de Développement de la Vie Associative). En 2023, elle a reçu 3 600€ pour ces actions. Trois projets de formation ont ainsi lieu dans ce cadre :

- Formation autour de la mobilisation et de l'implication des bénévoles et adhérent·es : "Participation, association démocratie" ;

^{3 &}lt;u>Voir le programme prévisionnel du dispositif d'accompagnement proposé par la FéRue</u>

- Mise en place de plusieurs Temps d'Ouverture à la Critique Solidaire, afin de développer l'écoute entre pairs et l'auto-formation ;
- Les enjeux de l'égalité femmes-hommes et de genre dans les arts de la rue.

Pour l'organisation de ses *Rues Libres !*, la FéRue a bénéficié d'un soutien de 5 000€ de la **ville de Paris - Direction des Affaires Culturelles** (DAC).

Pour son travail autour des questions d'égalité des genres, la FéRue a reçu 1 000€ de la ville de Paris - Direction de la Démocratie, des Citoyen.ne.s et des Territoires (DDCT).

La FéRue a bénéficié d'une **aide exceptionnelle à l'apprentissage** d'un montant de 6 000€ dans le cadre du recrutement d'Elise Bernard en appui à la coordination.

Les autres sources de financement de la FéRue sont constituées des **ventes de goodies** et des **adhésions de ses membres** (environ 7 000€).

Les chantiers menés par la FéRue

Les travaux de la FéRue sont en partie portés par des groupes de travail et commissions ouvertes à l'ensemble des adhérentes et non adhérentes, qui peuvent proposer de nouvelles thématiques de travail selon leurs besoins ou envies.

Les groupes de travail portés par la FéRue cette année ont été les suivants :

- Égalité des genres dans les arts de la rue⁴ // Lutter pour l'égalité professionnelle dans les arts de la rue
- Rues Libres! // Organisation d'un temps fort festif, militant et convivial

⁴ En 2023, la commission inter-régionale "Égalité Femmes-Hommes" s'est renommée en "Égalité des genres", avec pour objectif une plus grande inclusivité.



Rues Libres! 2023 le 28 octobre 2023, Place de la Bastille © FéRue

- Rapport aux institutions // Plaider pour et défendre les arts de la rue auprès des partenaires et institutions
- Les Assises debout des arts de la rue Rencontre départementale // Organisation d'une rencontre départementale dans le Val-de-Marne, dédiée à la structuration du secteur
- **Gouvernance** // Améliorer et partager des nouveaux modes de formation de gouvernance avec et au sein de la FéRue
- **Diffusion** // Un groupe de travail dédié aux problématiques rencontrées par les personnes en charge de la diffusion au sein de structures artistiques

Les chantiers inter-réseaux et inter-régionaux

En plus des travaux menés en son sein, la FéRue participe à des groupes de travail en lien avec d'autres acteur·rices du spectacle vivant, notamment les organisations résidentes à la Maison des réseaux artistiques et culturels, les membres de l'Ufisc, et les autres fédérations des arts de la rue (régionales et nationale).

- **Veille juridique** // Mise en ligne et mise à jour de ressources juridiques, administratives et sociales. Faciliter leur compréhension auprès du réseau des arts de la rue
- **Ufisc en Île-de-France** // Espace d'échanges et de coopération particulièrement lié aux politiques culturelles publiques régionales
- **Gouvernance** // Groupe de travail national qui réunit les fédérations régionales des arts de la rue
- **Inter-régions** // Groupe de travail inter-régional né dans le cadre des journées inter-régionales organisées en décembre 2022 à Lyon
- **Pour un collectif plus collectif** // Dispositif local d'accompagnement (DLA) au sein du Collectif des Associations Citoyennes, une réflexion sur la gouvernance collective & partagée



Assemblée Générale de la FéRue - Avril 2023 © FéRue



Rues Libres! 2023 le 28 octobre 2023. Place de la Bastille © FéRue

Les partenaires

En plus des fédérations régionales des arts de la rue et de la Fédération Nationale, la FéRue travaille tout au long de l'année avec d'autres partenaires dans le cadre de travaux spécifiques, notamment :

- La Main, Foncièrement culturelle dont la FéRue suit les travaux, et avec le souhait de lancer une observation sur les questions foncières en Île-de-France;
- Les réseaux membres de la *Maison des réseaux artistiques et culturels* dont la FéRue fait partie, dans le cadre de travaux communs ;
- Le Collectif des Associations Citoyennes (CAC) auquel la FéRue est adhérente et dont elle suit les travaux selon les actualités. Le CAC et la FéRue ont travaillé ensemble à la mise en œuvre d'une formation en décembre 2023.

OBSERVER, ENQUÊTER ET ANALYSER

En 2023, toujours dans l'objectif de favoriser l'appréhension des spécificités, enjeux, particularités et pratiques plurielles du secteur des arts de la rue et de la création en espace public, la FéRue a poursuivi ses travaux liés à l'observation du secteur et à la production de ressources destinées aux adhérent es et aux partenaires.

Égalité des genres dans les arts de la rue

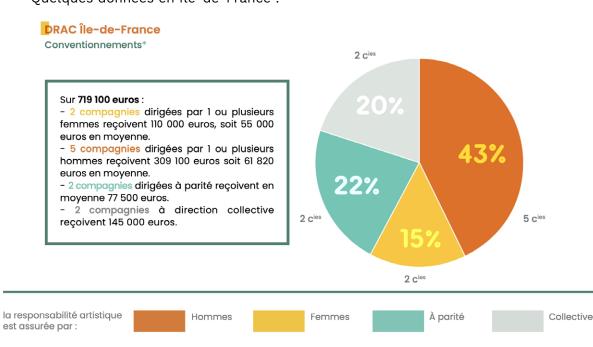


Active depuis 2019, la commission inter-régionale pour l'Égalité des genres dans les arts de la rue réunit six fédérations régionales (Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Hauts-de-France, Île-de-France, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie) et la Fédération Nationale des Arts de la Rue.

Elle s'est fixée six axes de travail principaux : faire un état des lieux qualitatif et chiffré ; influer et se faire entendre pour plus d'équité ; sensibiliser et communiquer ; mettre en place une veille sur les questions de harcèlements sexistes et sexuels ; militer et agir auprès des professionnel·les comme des publics et se former.

Cette année, la FéRue a publié la deuxième enquête inter-régionale des fédérations autour de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans les arts de la rue⁵. Cette enquête nous permet de constater que, sur les 5 régions observées, seule l'Île-de-France compte davantage de femmes à la direction artistique de compagnies (121 compagnies recensées : 49 sont dirigées par une ou des femmes, 44 par un ou des hommes, 21 de manière collective et 13 de manière paritaire). À l'échelle des 5 régions, sur 620 compagnies recensées, 50% sont dirigées par un ou des hommes.

Quelques données en Île-de-France :



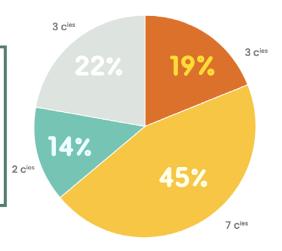
^{5 &}lt;u>Consulter l'enquête Égalité Femmes-Hommes dans les Arts de la Rue (données 2021)</u>

le-de-France - Conseil régional

Conventionnements*

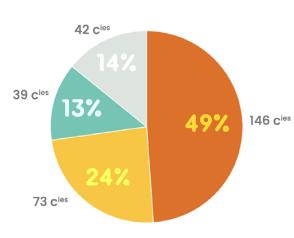
Sur 414 420 euros :

- 7 compagnies dirigées par 1 ou plusieurs femmes reçoivent 184 420 euros, soit 26 346 euros en moyenne.
- 3 compagnies dirigées par 1 ou plusieurs hommes reçoivent 80 000 euros soit 26 667 euros en moyenne.
- 2 compagnies dirigées à parité et 3 compagnies dirigées en collectif reçoivent 30 000 euros en moyenne.



La part des femmes dans les programmations des festivals arts de la rue, par région

Région Île-de-FranceSur un total de 11 festivals



Malgré un plus grand nombre de compagnies dirigées par des femmes en Île-de-France, les festivals se déroulant dans la région programment majoritairement des compagnies dirigées par un ou plusieurs hommes.

NB: seuls les festivals soutenus par le Conseil régional d'Île-de-France au titre de "l'Aide aux festivals et aux manifestations de spectacle vivant" et programmant au moins 10 compagnies ont été rencensés dans le cadre de cette étude.

En parallèle ce travail d'enquête, la commission et ses membres ont organisé d'autres activités en 2023, notamment :

- la formation "*Préparer sa candidature à la direction d'un lieu ou d'un festival labellisé : Brisons le plafond de verre*" (voir page 19) ;
- deux "Caus'Rue" (débat mouvant) : le 22 juillet dans le cadre du festival Chalon dans la rue (voir page 17) et le 4 août dans le cadre de Fest'Art, festival d'arts de la rue à Libourne (33).

Financement des arts de la rue

L'une des missions de la FéRue est de défendre le secteur auprès des institutions et collectivités franciliennes afin d'améliorer la visibilité (diffusion), la lisibilité (reconnaissance) et le financement des professionnel·les des arts de la rue.

Comme chaque année, la FéRue effectue un suivi des subventions attribuées par les pouvoirs publics franciliens, notamment par la DRAC Île-de-France, la Région Île-de-France et la ville de Paris. Ce travail de recensement, en partie effectué avec le concours des institutions précitées, permet de suivre les budgets alloués aux arts de la rue dans notre région. Pour approfondir sur ce suivi et prolonger les analyses, la FéRue s'empare du suivi des dossiers déposés, et pas uniquement des dossiers financés.

D'autre part, de nombreuses équipes ont fait part cette année de difficultés liées à la diffusion de leurs spectacles, à l'inflation ou encore à la baisse des subventions publiques à l'échelle nationale. Pour mieux comprendre les enjeux propres aux professionnel·les des arts de la rue et ainsi défendre leurs intérêts, un questionnaire a été mis en place par la FéRue pour recenser les difficultés rencontrées par les adhérent·es en 2023⁶. Ce questionnaire a donné lieu à la mise en place de plusieurs temps d'échanges avec les professionnel·les et les publics : au festival Parade(s) de Nanterre, au festival Chalon dans la rue, et dans le cadre de l'apéRue de rentrée. Pour aller plus loin et poursuivre ce travail, un groupe de travail s'est ouvert en octobre 2023 pour traiter les sujets de la diffusion et des relations entre professionnel·les de la diffusion et de la programmation.

LES OPÉRATEURS SUBISSENT DES BAISSES DE BUDGET QUI SE RÉPERCUTENT SUR LES COMPAGNIES. EN CE QUI CONCERNE NOS DATES CONFIRMÉES, ELLES ONT TOUTES ÉTÉ NÉGOCIÉES : AUCUNE N'A ÉTÉ ACHETÉE AU PRIX ANNONCÉ. IL EST BEAUCOUP PLUS DIFFICILE DE TROUVER DES DATES. NOUS SOMMES PASSÉ.ES DE 13 DATES L'ÉTÉ DERNIER À 3 CET ÉTÉ.

Témoignages extraits de l'enquête sur les difficultés rencontrées par les adhérentes

La cartographie des arts de la rue



La FéRue poursuit son travail de mise à jour et d'actualisation de la cartographie des arts de la rue sur la région francilienne. Hébergée sur le site de la Fédération Nationale des Arts de la Rue⁷, la cartographie permet d'avoir une vision d'ensemble des acteur·rices du secteur, tant au niveau régional que national. Chaque fédération alimente ainsi la cartographie dans sa région.

⁶ Lire l'enquête flash 2023 sur les difficultés rencontrées par les structures franciliennes en 2023

^{7 &}lt;u>Voir la cartographie des arts de la rue</u>

Pour faciliter la mise à jour de la cartographie, un formulaire est à disposition des adhérent es et non-adhérent es. Des mises à jour et ajouts sont effectués mensuellement par l'équipe salariée.

L'Observation Participative et Partagée (OPP)

L'observation est indispensable pour permettre une meilleure connaissance des adhérent es et de leurs pratiques. Elle permet à la FéRue de se positionner auprès des pouvoirs publics afin d'élaborer des politiques culturelles en adéquation avec les réalités et les besoins du secteur. Les réponses à l'Observation Participative et Partagée sont donc primordiales.

L'observation, menée par la Fédération Nationale des Arts de la Rue, est relayée chaque année par la FéRue à ses adhérent es en Île-de-France. Dans ce cadre, la FéRue communique auprès des adhérent es et peut proposer, pour celles et ceux qui en ont besoin, un accompagnement au remplissage.

Des ressources au quotidien

En 2023, plusieurs travaux ont été menés dans l'objectif d'accompagner au mieux les adhérent·es et mettre à leur disposition des ressources.



Répertoire des subventions franciliennes⁸ : publié en janvier 2023. Mis à jour une fois par an, il recense les diverses aides auxquelles peuvent prétendre les professionnel·les en Île-de-France. À terme, ce travail pourrait permettre de mettre en lumière les éventuels besoins des adhérent·es qui ne seraient pas répertoriés.



Annuaire des lieux arts de la rue en Île-de-France⁹ : publié en décembre 2023. Il référence les lieux dédiés intégralement ou en partie aux arts de la rue et qui peuvent accueillir des équipes artistiques en résidence. L'annuaire est une base détaillée qui donne une vision d'ensemble des possibilités d'accueil dans la région.

<u>À venir</u> :

Annuaire des festivals franciliens : publication au premier semestre 2024. Il complètera la cartographie des arts de la rue. L'objectif est de recenser le maximum de festival sur le territoire, pour que les adhérent es aient une vision globale des possibilités de diffusion.

^{8 &}lt;u>Consulter le répertoire des subventions en Île-de-France</u>

⁹ Consulter l'annuaire des lieux arts de la rue en Île-de-France

RENCONTRER, INFORMER, FORMER ET TRANSMETTRE

L'un des axes principaux du projet de la FéRue est de continuer à faire de la fédération un outil par et pour ses adhérent es. Les temps forts menés depuis quelques années renforcent le constat que l'information, la formation et la transmission représentent des enjeux primordiaux permettant de répondre aux besoins de structuration et d'accompagnement du secteur.

Les apéRues

Temps d'échanges conviviaux adressés aux acteur·rices des arts de la rue francilien·nes ou de passage, adhérent·es ou non, les apéRues ont pour objectif de favoriser la mise en réseau des équipes artistiques, lieux et partenaires, ainsi que d'ouvrir des pistes de travail sur des thématiques liées aux arts de la rue.

Quatre apéRues ont eu lieu en 2023 :



- ApéRue du 6 janvier 2023, à la Maison des réseaux artisriques et culturels (Paris 19°). Une quarantaine de personnes se sont réunies pour aborder la question des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, ses conséquences sur le spectacle vivant, et plus particulièrement sur les arts de la rue. La pleine saison des arts de la rue battant son plein en été, les membres de la FéRue craignent d'être fortement impacté-es, d'autant plus en Île-de-France.



- ApéRue du 21 avril 2023, accueilli aux Poussières à Aubervilliers (93). Lieu de création artistique partagé, les Poussières est géré par l'association du même nom, qui mène des projets artistiques, culturels, éducatifs et sociaux. Cet apéRue, qui a réunit une quinzaine de personnes, a été l'occasion pour la FéRue de présenter les chiffres de la nouvelle enquête sur l'Égalité professionnelle dans les arts de la rue, et de les comparer à ceux de l'enquête précédente.



- ApéRue du 28 septembre 2023, au Théâtre Silvia Monfort (Paris 15°). Dans le cadre de cet apéRue de rentrée, dont la thématique était centrée autour des actualités et difficultés rencontrées par les professionnel·les d'Île-de-France, une trentaine de personnes se sont réunies. Cette rencontre a permis aux adhérent·es d'échanger autour de leurs projets en cours.



- ApéRue du 20 décembre 2023, à la Maison des réseaux artistiques et culturels (Paris 19°). Dernier apéRue de l'année, celui-ci avait pour thématique les vœux : que souhaitons-nous aux arts de la rue et que nous souhaitons-nous en tant que fédération pour l'année à venir ? Une quinzaine de personnes se sont réunies.

Les rencontres et temps forts du secteur

Chaque année, les membres de la FéRue sont présentes sur plusieurs festivals et événements dédiés aux arts de la rue, en Île-de-France et en régions. Ces déplacements permettent d'aller à la rencontre des compagnies franciliennes, de découvrir leur travail, et d'informer sur le rôle de la FéRue. Lorsque cela est possible, des permanences d'information sont proposées.

Cette année, la FéRue s'est déplacée dans le cadre des événements suivants :

- Parade(s) (2-4 juin 2023 à Nanterre, 92) : des membres du Conseil d'administration se sont rendu∙es au festival d'arts de la rue Parade(s) à Nanterre. Le samedi 3 juin, une permanence de la FéRue s'est tenue dans le village du festival toute la journée. Les membres ont pu rencontrer publics et professionnel·les et ainsi informer sur les travaux de la FéRue, et plus particulièrement sur le travail de recensement des difficultés rencontrées par les structures en 2023.
- Viva Cité (23-25 juin 2023 à Sotteville-lès-Rouen, 76) : une partie de la FéRue s'est déplacée dans le cadre de la 34^{ème} édition du festival organisé par le CNAREP L'Atelier 231. Les membres présent es ont participé à l'action impulsée par le Ministère de la Ruépublique - Fédération régionale des arts de la rue en Normandie. En effet, cette année le festival a été amputé de sa première soirée (le vendredi) et de sa première matinée (le samedi). Les adhérent es de la fédération normande ont mené des réunions qui ont conduit à la mise en oeuvre d'une action pour "faire exister le vendredi". Publics et professionnel·les s'y sont réuni·es.
- Sortie de bain (6-9 juillet 2023 à Granville, 50) : l'équipe de la FéRue est allée à la découverte d'un festival d'arts de la rue qu'elle ne connaissait pas encore. Le festival de Granville a été choisi pour sa proximité avec la région Île-de-France car cela facilite la programmation d'artistes francilien nes. Ce déplacement fut l'occasion de découvrir de nouvelles équipes professionnelles et de rencontrer des adhérent·es de la FéRue dans un autre contexte que celui de l'Île-de-France.
- Chalon dans la rue (20-24 juillet 2023 à Chalon-sur-Saône, 71) : la FéRue est allée à la rencontre des professionnel·les francilien·nes pour découvrir leur travail, échanger sur leurs actualités et informer sur le rôle de la fédération. Elle a organisé une rencontre destinée aux francilien·nes et a coordonné deux temps dédiés à l'égalité professionnelle entre les femmes-hommes : une rencontre autour de la formation Candidater à la direction d'un lieu ou d'un festival labellisé : Brisons le plafond de verre, et une Caus'Rue (débat mouvant) autour de l'égalité femmeshommes dans notre secteur professionnel.
- Festival International de Théâtre de Rue d'Aurillac (23-26 août 2023 à Aurillac, 15) : les membres de la FéRue se sont à nouveau rendus au festival d'Aurillac. Les rencontres avec les adhérent es et sympathisant es étaient également au programme Plus de 65 compagnies franciliennes étaient programmées.







Action au festival Viva Cité © FéRue

Comme à son habitude, la FéRue s'est déplacée dans d'autres festivals, notamment ceux d'Île-de-France, sans forcément y tenir de permanence ou organiser d'action particulière. Ces déplacements réguliers et fréquents permettent toujours d'aller à la rencontre des professionnel·les du secteur, adhérent·es ou non, dans des cadres propices à l'échange. C'est un moyen de faire connaître l'action de la FéRue.

Participer aux événements du réseau

La FéRue participe aux événements organisés par ses partenaires : les fédérations régionales des arts de la rue, la Fédération Nationale, le réseau Risotto, l'Ufisc et ses membres, et les organisations de la Maison des réseaux artistiques et culturels.

Cette année, elle a participé aux Biennales Internationales du Spectacle (BIS) organisées à Nantes (44) les 17 et 18 janvier, la 13^e Université Buissonnière des Arts de la Rue les 13-15 novembre à Montpellier (34) "La Rue à sens public", organisée par la Fédération Nationale des Arts de la Rue et le Pôle Sud, fédération régionale des arts de la rue en Occitanie, Feux d'Hiver le 16 novembre à Cergy (95) organisé par le réseau Risotto, la Rencontre Nationale des Départements pour la Culture les 29, 30 novembre et 1^{er} décembre à l'Envolée - Pôle artistique du Val Briard (77) organisé par Culture·Co, et la soirée réseautage artistique, le 30 novembre, organisée par le bailleur Poste Habitat/Toit et Joie à Paris.

Les formations

Plusieurs formations sont mises en place chaque année et sur des thématiques diverses.

Au sein de la FéRue, un **groupe de travail "Gouvernance"** existe depuis 2020. Les membres proposent de travailler autour de la gouvernance collective et partagée au sens large, et plus particulièrement au sein du Conseil d'administration, qui fonctionne en co-présidence depuis juin 2020.



Université Buissonnière des Arts de la Rue à Montpellier - Novembre 2023 © Bertrand Devendeville

Au titre de l'année 2022, la FéRue a obtenu un financement du Fonds de Développement de la Vie Association (FDVA). Ce financement a permis de mettre en place une formation centrée autour des méthodes et outils pour l'animation de réunions participatives et collectives. Ouverte aux membres du CA, salariées, adhérentes et partenaires, elle s'est déroulée en janvier 2023 à la Maison des réseaux artistiques et culturels et a réunit une dizaine de personnes. Julien Busch, formateur-consultant et directeur d'un centre socioculturel l'a animée.

Un financement similaire a été obtenu au titre de l'année 2023. Une formation de deux jours autour des **enjeux de la mobilisation bénévole dans le secteur associatif**, la **question des communs** et du **"faire ensemble"** a été proposée en les 7 et 15 décembre 2023. Elle a été construite en lien avec Isabelle Boyer et Jean-Baptiste Jobard, salarié·es du Collectif des Associations Citoyennes, qui l'ont animée. L'objectif sous-jacent de ce travail est d'entamer un cycle de travail et de réflexion autour de la participation pour permettre à la FéRue de préparer et d'accueillir la rencontre Inter-fédérale en Île-de-France en 2025.





Formation "Participation, Association, Démocratie" - Décembre 2023

Des formations sont également proposées par la **commission Égalité des genres**¹⁰ **dans les Arts de la Rue**. Destinées aux adhérent es des fédérations et à leurs partenaires, elles sont organisées en lien avec des organismes professionnels qualifiés.

En 2023 a eu lieu la première édition de la formation professionnelle "Candidater à la direction d'un lieu ou d'un festival labellisé: Brisons le plafond de verre". D'une durée de 70h réparties sur deux semaines, elle s'est déroulée en janvier 2023 aux Ateliers Frappaz - CNAREP de Villeurbanne et en mars 2023 à l'Usine - CNAREP de Tournefeuille/Toulouse. Fruit d'un travail mené par la commission en partenariat avec Superstrat et Philippe Fabre Conseil, elle a réunit 12 stagiaires qui ont pour projet, à moyen ou long terme, de diriger un lieu ou un festival, lié partiellement ou intégralement aux arts de la rue et à la création en espace public. De nombreux-ses intervenant-es professionnel·les ont été sollicité-es et ont participé à la formation. Une nouvelle session de formation est prévue pour 2025.

La Commission initialement appelée "Égalité Femmes-Hommes dans les arts de la rue" change de nom en 2023 et se renomme "Égalité des genres dans les arts de la rue". Un travail de re-création d'identité graphique est en cours.

Les Temps d'Ouverture à la Critique Solidaires

Depuis la 1^{ère} édition des *Assises debout des arts de la rue* en novembre 2022, la FéRue met en place des temps dédiés à l'écoute entre pairs et à la critique solidaire.

Les objectifs de ces Temps d'Ouverture à la Critique Solidaire (T.O.C.S) sont de favoriser la transmission, le partage et la solidarité entre professionnel·les, rompre les situations d'isolement et de concurrence en favorisant la mutualisation de moyens et de savoir-faire au moyen de l'intelligence collective. La jauge de ces ateliers est limitée à trois structures afin de permettre des cadres de discussions agréables et intimes.

Les échanges réunissent facilitateur·rices et porteur·euses de projets, qui sont tour à tour critiques et critiquée·es. Par ce biais, nous souhaitons valoriser les ressources humaines et bienveillantes du réseau. Ces temps d'échanges sont appréciés des adhérent·es qui y ont participé, et sont reconduits fréquemment.

À travers ces moments privilégiés, l'objectif est de permettre à chacun·e d'avancer sur ses projets, de se rencontrer et de s'entraider, dans l'optique de renforcer le réseau et développer les compétences professionnelles des membres.

L'objet d'une séance peut être un dossier de spectacle (production, diffusion), un support de communication, une présentation orale (de spectacle, de compagnie), une présentation de site internet, une stratégie de développement de production, de diffusion, etc., selon les souhaits et besoins des adhérent es.

Plusieurs T.O.C.S ont ainsi eu lieu en 2023 :

- Le 24 janvier 2023 : Présenter son projet à l'oral, à la Maison des réseaux artistiques et culturels. Trois structures étaient présentes.
- Le 3 mai 2023 : Présenter son projet à l'oral, à la Maison des réseaux artistiques et culturels. Trois structures étaient présentes.
- Le 19 septembre 2023 : Présenter son projet à l'oral, chez Artcena Centre national des arts du cirque, de la rue et du théâtre. Trois structures étaient présentes.

Ces ateliers étant très appréciés, la FéRue remettra en place ces temps d'échanges en 2024 et dans les années à venir. Dès 2024, les thématiques se diversifieront.



T.O.C.S du 24 janvier 2023 © FéRue

DÉFENDRE LE SECTEUR. ÊTRE UN APPUI ET PARTICIPER AUX POLITIQUE PUBLIQUES

Veille et défense du secteur

La FéRue défend la nécessité de penser l'élaboration des politiques culturelles en commun avec les acteur·rices artistiques et culturel·les pour prendre en compte la diversité des dimensions du secteur. Elle défend les valeurs du *Manifeste pour la création artistique en espace public*.

Ainsi, en 2023, elle a poursuivi sa participation au **groupe de travail Veille juridique et administrative**. Piloté par la Fédération Nationale des Arts de la Rue, il regroupe plusieurs fédérations régionales et se concentre sur les actualités juridiques..

Plusieurs webinaires ont été organisés en 2023 :

- Le 2 février 2023, Violences et Harcèlements Sexistes et Sexuels : cadre d'application et questions-réponses. Cette rencontre a permis de faire le point sur le cadre légal d'application du plan de lutte contre les VHSS mis en place par le Ministère de la Culture. Ce webinaire a donné lieu à la mise en ligne de ressources sur le site de la Fédération Nationale des Arts de la Rue¹¹.
- Le 20 avril 2023, **Tout savoir du FONPEPS en espace public**. Ce webinaire proposait de revenir sur les dispositifs du FONPEPS, et plus particulièrement ceux concernant l'aide à l'emploi du plateau artistique dans des lieux de petites jauges, et l'aide à l'embauche dans le cadre de CDD/CDDU. Une fiche pratique est en ligne sur le site de la Fédération Nationale des Arts de la Rue¹².

En parallèle de sa participation aux travaux du GT Veille juridique et administrative, la FéRue poursuit la mise à jour régulière d'un article (sur son site internet) dédié aux appels à projets, appels à résidences et appel à candidatures en Île-de-France¹³. Il recense les dispositifs en cours sur le territoire régional, et vient compléter le répertoire des subventions, publié en janvier 2023.

Politique culturelle en Île-de-France

À l'échelle régionale, la FéRue participe à la co-construction des politiques culturelles. Cette année, sollicitée par la Région Île-de-France, elle a produit un document de préconisations et suggestions dans le cadre de la refonte des dispositifs Spectacle Vivant au sein de la Direction de la Culture.

Ce document¹⁴, produit par l'équipe de la FéRue en concertation avec la commission Rapport aux institutions et avec les adhérent es volontaires, rassemble plusieurs propositions pour améliorer les conditions de travail des professionnel les des arts de la rue sur le territoire.

^{11 &}lt;u>Voir la fiche pratique VHSS</u>

^{12 &}lt;u>Voir la fiche pratique FONPEPS</u>

^{13 &}lt;u>Voir l'article dédié aux appels à projets, à résidences et à candidatures</u>

^{14 &}lt;u>Voir les préconisations transmises au service Spectacle Vivant du Conseil Régional d'Île-de-France</u>

Les recommandations suivantes y figurent :

- Renforcer les aides déjà existantes par l'augmentation des montants alloués, l'augmentation des taux d'intervention pour les projets qui nécessitent un travail plus conséquent en amont, et par l'entrée de nouvelles équipes dans ces dispositifs (notamment la Permanence Artistique et Culturelle);
- Adapter les calendriers aux réalités sectorielles ;
- **Créer de nouvelles aides** : à la mobilité, à la reprise, à l'autodiffusion et à la résidence de création ;
- **Simplifier** le règlement administratif et financier.

La FéRue entretient, tout au long de l'année, des contacts réguliers avec les institutions franciliennes.

En outre, la FéRue est mandatée par la Fédération Nationale des Arts de la Rue pour participer au Comité régional des professions du spectacle (COREPS). Espace de dialogue regroupant services de l'État, collectivités territoriales, partenaires sociaux et organismes professionnels, le COREPS est un espace d'échanges et de propositions dans le champ culturel à l'échelle régionale.

Deux membres de la FéRue y participent également aux groupes de travail COREPS organisés par la Fédération Nationale des Arts de la Rue d'une part, et par l'Ufisc d'autre part.

Mobilisation en inter-réseaux

Le travail autour des politiques culturelles publiques se fait également en lien avec les partenaires de la FéRue, dont les champs d'activités relèvent du secteur culturel et plus particulièrement du spectacle vivant.

La FéRue participe notamment à l'Ufisc en Île-de-France, l'antenne francilienne de l'Ufisc qui réunit réseaux, fédérations et syndicats œuvrant dans le champ du spectacle vivant. Espace de coopération, ce groupe de travail se réunit régulièrement pour traiter de sujets liés aux politiques culturelles publiques à l'échelle régionale.

Cette mobilisation inter-sectorielle participe au décloisonnement de nos pratiques et permet à la FéRue de sensibiliser d'autres professionnel·les sur les enjeux spécifiques pour les arts de la rue.



Mobilisation des adhérent∙es de la FéRue - Manifestation de janvier 2023 © FéRue

